

N°1969

du 26
JUN
2026



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

MODERNISATION AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU TOGO P.3

Africa Finance Corporation arrange une transaction de 108,3 millions d'euros

CAMPAGNE COTONNIÈRE 2025-2026

Les Unions régionales de coton des Plateaux et de la Centrale dévoilent leur bilan P.4

1^{er} ENDROIT OÙ SE DIRIGENT LES CITOYENS POUR RÉSOUDRE LEURS PROBLÈMES JURIDIQUES P.6

37% des Togolais vont à la Police, chez les chefs traditionnels, les tribunaux ou les anciens

SOUS-PROJET PILOTE 1 DU PGEAU/MONO

Pour protéger les versants montagneux des têtes de sources de la rivière Amou

P.3

• *Plusieurs défis majeurs le long du Mono : pression démographique croissante, déforestation et dégradation des terres, pollution agricole et domestique, impacts du changement climatique...*

EN PLUS...

ÉCONOMIE MARITIME

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES SERVICES LOGISTIQUES ET DE TRANSPORT (PASLT)

L'Association internationale de développement (IDA) injecte 200 millions de dollars

- Réduire la congestion chronique aux abords du Port de Lomé dans la première phase

CÉLÉBRATION

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SURF

Aného, fief de la discipline

AFRIQUE

ASSURANCE CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES

Des avancées encore limitées face à des risques croissants

SOCIÉTÉ

VACANCES SCOLAIRES

Une période à haut risque pour les dérives chez les jeunes

SANTÉ

L'INCONTINENCE URINAIRE

Sous plusieurs formes, l'incontinence urinaire à l'effort, due à une hyperactivité de la vessie, mixte ou les 2 en même temps et par regorgement, elle touche plus de femmes que d'hommes

A la base, bien que le bassin transfrontalier du Mono, partagé entre le Bénin et le Togo, joue un rôle vital pour l'approvisionnement en eau, l'agriculture irriguée, l'hydroélectricité, la biodiversité et la sécurité alimentaire des populations, il est confronté à plusieurs défis majeurs : pression démographique croissante, déforestation et dégradation des terres, pollution agricole et domestique, impacts du changement climatique (variabilité pluviométrique, inondations, sécheresses) et faiblesse des systèmes de suivi et de gestion intégrée des ressources en eau. Même l'Autorité du Bassin du Mono (ABM), organe institutionnel de gouvernance créé par le Bénin et le Togo en 2014, est confrontée à des contraintes de capacités techniques, financières et organisationnelles qui limitent son efficacité. Ce qui a amené les deux pays à engager des réformes institutionnelles et légales en matière d'eau et d'environnement, en insistant sur la décentralisation de la gestion de l'eau, l'implication accrue des collectivités territoriales et des usagers et le renforcement de la coopération transfrontalière. Le projet PGEau/Mono est né, en soutien à d'autres initiatives en cours ou planifiées...



Vue partielle du bassin du Mono

Des journalistes formés sur le traitement médiatique du genre

Mieux informer pour mieux défendre les droits des femmes. C'est l'ambition poursuivie par l'Association Ekina et son média EkinaMag à travers un nouveau projet de renforcement des capacités des professionnels des médias togolais sur les questions liées aux droits des femmes et à l'égalité de genre.

Après une première phase de sensibilisation menée en 2024 sur les violences basées sur le genre et les stéréotypes sexistes, l'organisation franchit une nouvelle étape avec le projet intitulé "Comprendre et défendre les droits des femmes dans les médias au Togo", mis en œuvre avec l'appui du Fonds Pananetugri.

L'initiative trouve son origine dans les recommandations formulées par une cinquantaine de journalistes ayant participé aux formations organisées l'année dernière. Si ces professionnels des médias ont reconnu l'importance croissante des questions de genre dans l'actualité, ils ont également souligné leurs limites dans la maîtrise des textes juridiques nationaux et internationaux protégeant les droits des femmes.

Face à ce constat, Ekina et EkinaMag ont décidé de mettre l'accent sur la dimension juridique afin de permettre aux journalistes de produire des contenus plus rigoureux, mieux documentés et davantage respectueux des droits humains.

Former les médias à une meilleure compréhension des droits des femmes



Le projet vise à renforcer les capacités de 25 journalistes, majoritairement des femmes, sur les droits des femmes et les mécanismes de protection existants. L'objectif est de promouvoir un journalisme sensible au genre, capable de traiter les questions relatives aux inégalités, aux discriminations et aux violences faites aux femmes avec professionnalisme et responsabilité. "Les médias occupent une place stratégique dans la construction des perceptions sociales et peuvent contribuer à faire évoluer les mentalités lorsqu'ils disposent des outils nécessaires pour abor-

der ces thématiques de manière adéquate" a précisé Adjo Doubidji, Présidente de Ekina. Au cours de l'atelier, les participantes seront amenées à approfondir plusieurs notions essentielles relatives aux droits des femmes et à l'égalité de genre.

Les modules porteront notamment sur le cadre juridique national de protection des droits des femmes au Togo ainsi que sur plusieurs instruments régionaux et internationaux de référence. Parmi eux figurent le Protocole de Maputo, considéré comme l'un des textes les plus avancés en matière de promotion des droits des femmes

en Afrique, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW), la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que l'Objectif de développement durable n°5 consacré à l'égalité entre les sexes. Les participants seront également formés aux techniques de traite-

ment médiatique sensible au genre afin d'éviter les biais, les stéréotypes et les représentations discriminatoires dans les productions journalistiques.

Pour atteindre ces objectifs, les organisateurs ont privilégié une méthodologie interactive reposant sur des exposés, des études de cas, des travaux de groupe, des exercices pratiques et l'analyse de

productions médiatiques existantes. Les journalistes seront également invités à identifier et à développer des sujets d'enquête ou de reportage consacrés aux droits des femmes, favorisant ainsi une mise en pratique immédiate des connaissances acquises.

DANSE

La mémoire de nos mémoires

A leur sortie de résidence, Koffi Afidégban, Ayanou Hodemissi et R. Agbeti exhibent leur connaissance chorégraphique dans un spectacle époustouflant à l'Institut français du Togo, Ift, le samedi 27 juin 2026 à partir de 19 heures. A en croire l'organisation, ce trio de Togolais encadré par Koffi-Kékou A. est très sollicité sur la scène continentale de la danse. Son travail sera diffusé en Novembre 2026 à la CDC La Termitière, Ouagadougou, Burkina Faso (pendant le festival Les Récréatrasles), les 4 et 5 décembre 2026 à Luanda, Angola, Kijingu - Dance Convention 2026, le 7 décembre 2026 à Jos, Nigeria, BARZEL DANCE FESTI-

VAL et en Avril 2027, au Dialaw Festival, Sénégal.

A la mémoire de nos mémoires est une pièce chorégraphique pour trois danseurs qui questionne la fragilité de la mémoire dans toutes ses dimensions : intime, sensorielle, collective. Elle explore la lutte silencieuse mais acharnée entre ce qui cherche à demeurer et ce qui menace de s'effacer. À travers le mouvement, elle met en scène la tension entre la conscience et l'oubli, entre les souvenirs qui s'accrochent et ceux que la cécité du temps emporte. Ce qui est effacé de nos souvenirs cesse-t-il d'exister dans notre conscience individuelle et collective ? La



pièce est aussi une forme d'hommage à celles et ceux qui, confrontés à un déclin cognitif, vivent la mémoire comme un terrain fragile.

FESTIVAL

Du lourd avec "Fâ Dos All Star Battle international" à l'Ift ce 26 juin

La scène Magic Mirrors de l'Institut français du Togo, Ift, reçoit pour les fêres de la danse, le Fâ Dos, ce vendredi 26 juin à partir de 19 heures pour un spectacle de professionnels. C'est le remake de ce qui a été livré en juillet 2025, en version améliorée et singulière avec des danseurs d'élite du monde entier.

Fâ dos explore le Fâ, le karma, et la responsabilité de l'homme face à son destin. À travers une écriture chorégraphique mêlant danses traditionnelles béninoises, hip-hop, breakdance et cirque, la pièce questionne : sommes-nous



le fruit d'une destinée toute tracée ou de nos propres choix ? Entre héritage, influences sociales et volonté individuelle, fâ dos met en lumière la tension entre subir et agir, dans un spectacle puissant et universel.

NÉCROLOGIE

Clive Davis, le producteur américain qui a lancé les carrières de Whitney Houston et Alicia Keys, est mort à 94 ans

Clive Davis, né le 4 avril 1932 à Brooklyn (New York) et mort le 22 juin 2026 dans la même ville, est un producteur de musique américain. Il est considéré comme l'un des plus grands découvreurs de talents de l'histoire de la musique, ayant lancé les carrières de légendes mondiales comme Whitney Houston, Janis Joplin, Bruce Springsteen et Alicia Keys. En tant que président visionnaire de Columbia Records puis fondateur d'Arista et de J Records, il a transformé l'industrie musicale sur plus de 60 ans en façonnant la culture pop, le rock, la soul et le hip-hop. Il est resté célèbre pour son oreille musicale exceptionnelle et sa capacité unique à choisir des morceaux capables de devenir des tubes planétaires incontournables. On lui doit également les retours artistiques et commerciaux les plus spectaculaires de l'industrie, notamment ceux d'Aretha Franklin ou de Carlos Santana avec l'album multi-récompensé "Supernatural". Enfin, il était la figure centrale du showbiz américain grâce à son légendaire gala annuel pré-Grammy Awards, le rendez-vous le plus couru et le plus sélect de toutes les stars de la musique et du cinéma.

Clive Jay Davis naît le 4 avril 1932 dans le quartier de Crown Heights, à Brooklyn, au sein d'une famille juive modeste.



Son père, Herman, travaille comme électricien et vendeur itinérant, tandis que sa mère, Florence, s'occupe du foyer. Le jeune Clive grandit dans un environnement marqué par la rigueur et l'importance des études. Cependant, l'adolescence du futur magnat de la musique est frappée par une double tragédie qui va forger sa résilience : il perd ses deux parents à quelques mois d'intervalle alors qu'il n'est encore qu'un adolescent. Seul face à son destin, il comprend rapidement que son avenir dépendra exclusivement de sa force de travail et de sa rigueur académique. Brillant élève au lycée Erasmus Hall, il décroche des bourses d'études indispensables pour poursuivre son cursus. Il intègre d'abord l'Université de New York (NYU), d'où il sort diplômé en lettres avec mention honorifique en

1953, avant de décrocher une bourse complète pour la prestigieuse faculté de droit de Harvard. En 1956, fraîchement diplômé de Harvard, il commence sa carrière comme avocat dans un cabinet privé de New York, ignorant encore que le droit serait sa porte d'entrée secrète vers l'industrie du spectacle.

L'année 1960 marque le premier grand tournant de sa vie professionnelle. Clive Davis est recruté comme avocat interne pour la division CBS de Columbia Records. Pendant cinq ans, il peaufine des contrats, structure des deals financiers et observe les rouages d'une industrie en pleine mutation. Son acuité commerciale et sa capacité à naviguer dans les structures d'entreprise complexes impressionnent sa direction. En 1965, il est nommé directeur administratif de la compagnie. Sa trajectoire fulgurante culmine en 1967 lorsqu'il est propulsé, à seulement 35 ans, président de Columbia Records. À cette époque, Columbia est un label prestigieux mais vieillissant, principalement axé sur la musique classique, les bandes originales de Broadway et les crooners traditionnels comme Barbra Streisand ou Tony Bennett. La culture jeune et le rock 'n' roll naissant sont vus d'un œil méfiant par les anciens dirigeants. Davis comprend im-

(suite à la page 6)

SANTÉ L'INCONTINENCE URINAIRE

Sous plusieurs formes, l'incontinence urinaire à l'effort, due à une hyperactivité de la vessie, mixte ou les 2 en même temps et par regorgement, elle touche plus de femmes que d'hommes

L'incontinence traduit une incapacité à retenir l'urine (incontinence urinaire), les selles ou les gaz (incontinence anale). C'est un problème tabou, qui peut affecter les femmes et les hommes, même si les femmes sont davantage touchées.

Maurille AFERI

Qu'est-ce que l'incontinence urinaire ?

La définition de l'incontinence urinaire est le fait qu'une personne n'est pas dans la capacité de contrôler son sphincter pour retenir son urine. Cela se traduit par des fuites urinaires en dehors des mictions.

On distingue plusieurs types d'incontinence urinaire :

- L'incontinence urinaire à l'effort (fuite lors d'un éternuement, du sport, de rires),
- L'incontinence due à une hyperactivité de la vessie (envies irrésistibles d'uriner),
- L'incontinence mixte (qui conjugue les deux premières)
- L'incontinence par regorgement (mauvaise évacuation des urines).

L'incontinence urinaire concerne davantage les femmes que les hommes et se manifeste principalement après 50 ans : 20 à 30 % des femmes de 65 ans sont touchées contre 8 % des hommes du même âge.

Fuites urinaires : quel type d'incontinence urinaire ?

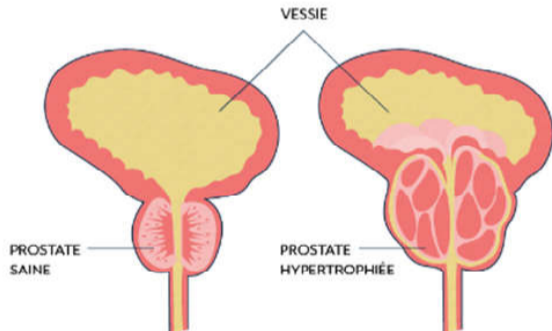
L'incontinence urinaire est un écoulement involontaire, non contrôlable, des urines par l'. On parle aussi de perte involontaire des urines ou de fuites urinaires.

Avoir des fuites urinaires a un lourd retentissement sur la qualité de vie. La personne a tendance à s'isoler, à réduire ses activités sociales par crainte des accidents de fuite, à se sentir fatiguée en raison d'un sommeil perturbé par des levers itératifs, etc. Et ces différents gênes sont accentués par la difficulté à en parler à son entourage et à son médecin.

Il existe plusieurs formes d'incontinence urinaire selon le mécanisme de survenue.

L'incontinence urinaire d'effort

Elle se caractérise par :
● une fuite involontaire des urines, non précédée par un besoin d'uriner ;



● survenant à l'occasion d'un effort : marche, changement de position, saut, soulèvement de charges ou de toute activité augmentant la pression abdominale, mais aussi lors d'un effort minime comme la toux, le rire, un éternuement.

Elle représente 40 % des cas d'incontinence urinaire.

L'incontinence par regorgement

Elle est observée chez l'homme, elle est provoquée par un problème d'évacuation de la vessie (due à l'augmentation du volume de la prostate notamment).

L'incontinence urinaire par hyperactivité de la vessie ou incontinence urinaire par «urgenterie»

Elle se caractérise par :

- une fuite involontaire des urines, précédée d'un besoin urgent et incontrôlable d'uriner (besoin impérieux, envie pressante d'uriner) ;
- survenant au repos, la nuit, en dehors de tout effort.

Elle représente 10 % des cas d'incontinence urinaire.

L'incontinence mixte

Elle associe les deux types de symptômes.

Elle représente 50 % des cas d'incontinence urinaire.

Les fuites urinaires après l'accouchement

Les symptômes des fuites urinaires peuvent apparaître lors du troisième trimestre de grossesse. Environ 4

femmes sur 10 sont touchées par l'incontinence urinaire quand elles sont enceintes, notamment les femmes multipares (ayant déjà eu des enfants).

Le rôle de la grossesse et de l'accouchement dans l'apparition des fuites urinaires

Les hormones de la grossesse peuvent être responsables des fuites urinaires. En effet, ces hormones ont généralement une incidence sur la tonicité des tissus musculaires et ligamentaux du plancher pelvien. Ces derniers se relâchent et ont plus de mal à supporter le poids de l'utérus. L'affaiblissement des muscles du périnée provoque alors des fuites urinaires.

L'accouchement en lui-même, notamment par voie basse, peut également avoir un rôle dans l'apparition de l'incontinence urinaire. Le poids du bébé ainsi que son périmètre crânien provoquent parfois une déchirure du périnée ou nécessitent son incision (épisiotomie), conduisant à des fuites urinaires après l'accouchement.

Comment se passe une miction normale ?

L'urine, sécrétée par les reins, s'écoule par deux conduits (les uretères) vers la vessie. Lorsque la vessie se remplit, et à partir d'un certain volume de remplissage, le besoin d'uriner apparaît. Le sphincter de l'urètre et les muscles du périnée se contractent pour empêcher la fuite de l'urine.

Lors de la miction, le sphincter se

(suite à la page 7)

SOUS-PROJET PILOTE 1 DU PGEAU/MONO

Pour protéger les versants montagneux des têtes de sources de la rivière Amou

• Plusieurs défis majeurs le long du Mono : pression démographique croissante, déforestation et dégradation des terres, pollution agricole et domestique, impacts du changement climatique...

A la base, bien que le bassin transfrontalier du Mono, partagé entre le Bénin et le Togo, joue un rôle vital pour l'approvisionnement en eau, l'agriculture irriguée, l'hydroélectricité, la biodiversité et la sécurité alimentaire des populations, il est confronté à plusieurs défis majeurs : pression démographique croissante, déforestation et dégradation des terres, pollution agricole et domestique, impacts du changement climatique (variabilité pluviométrique, inondations, sécheresses) et faiblesse des systèmes de suivi et de gestion intégrée des ressources en eau. Même l'Autorité du Bassin du Mono (ABM), organe institutionnel de gouvernance créé par le Bénin et le Togo en 2014, est confrontée à des contraintes de capacités techniques, financières et organisationnelles qui limitent son efficacité. Ce qui a amené les deux pays à engager des réformes institutionnelles et légales en matière d'eau et d'environnement, en insistant sur la décentralisation de la gestion de l'eau, l'implication accrue des collectivités territoriales et des usagers et le renforcement de la coopération transfrontalière. Le projet PGEau/Mono est né, en soutien à d'autres initiatives en cours ou planifiées.

Late Pater

Ces défis, selon le rapport d'évaluation du projet publié ce 17 juin 2026, s'ils ne sont pas maîtrisés, risquent d'aggraver la vulnérabilité des communautés rurales, d'accroître l'insécurité alimentaire et énergétique, et de provoquer des tensions transfrontalières. Alors, le projet multinational "Planification des investissements et gouvernance effective pour la satisfaction durable des usages de l'eau dans le bassin du Mono (PGEau/Mono)" veut induire une gouvernance renforcée et des investissements durables au bénéfice direct des populations et de l'écosystème du bassin du Mono. Le projet propose un outil stratégique transfrontalier, le SDAGE du Mono, et un plan d'investissement qui servi-

ront de cadre de référence pour orienter les actions et investissements futurs dans le bassin. Les sous-projets pilotes climato-résilients apporteront une valeur ajoutée démonstrative, en lien avec les programmes de résilience communautaire. Le projet jouera un rôle catalyseur, en alignant les appuis existants et futurs sur une vision commune pour la gestion durable et concertée du bassin du Mono.

Il y a deux sous-projets pilotes climato-résilients pour répondre à des soucis récurrents relevés lors de l'état des lieux sommaire du bassin réalisé en 2014 : pour le Togo, protéger les versants montagneux de l'Amou par l'approche "solutions fondées sur la nature" ; pour le Bénin, lutter contre la prolifération des plantes aquatiques envahissantes



Vue partielle du bassin du Mono

sur le lac Djétoé dans la commune de Lokossa au Bénin. Ces deux zones pilotes de démonstration et de formation des populations locales sur la préservation des ressources naturelles (sous-bassin de l'Amou au Togo et lac Djétoé au Bénin) sont retenus en raison de leur importance hydrologique et de la pression crois-

sante exercée par les activités humaines et les effets du changement climatique. Les deux sous-projets pilotes visent donc à préserver et à restaurer les écosystèmes dégradés dans le bassin du Mono notamment dans les versants montagneux de la rivière Amou et au niveau du Djétoé dans la commune de Lokossa, à restaurer et accroître la résilience des écosystèmes dans les zones dégradées, à soutenir le renforcement des capacités des populations locales. Pour le financement du PGEau/Mono, 605.000 euros iront à l'élaboration du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin du Mono et ses documents d'accompagnement, avec un état des lieux et un diagnostic in-

tégré du bassin assortis d'un atlas cartographique. 215.000 euros à consacrer à la mise en œuvre des projets pilotes visant à démontrer, par des actions concrètes, la faisabilité et l'efficacité de solutions locales de gestion durable de l'eau et d'adaptation climatique, avec suivi de performance et capitalisation pour répliquer. Enfin, 180.000 euros pour la gestion, coordination et suivi-évaluation du projet. Soit au total 1 million d'euros, financé à hauteur de 70% par le don de la Facilité africaine de l'eau (FAE)/BAD, 200.000 euros par l'ABM et 50.000 euros par chacun des deux pays (à parité 50% en espèces et 50% en nature).

D'après le document de projet, le premier sous-projet pilote "Protéger les versants montagneux des têtes de sources de la rivière Amou" va contribuer durablement à la préservation des conditions naturelles d'écoulements des eaux de pluies et du potentiel forestier des versants montagneux de la rivière Amou. Spécifiquement, préserver et conserver durablement les biens, services écosystémiques et fonctions écologiques de la zone ciblées ; atténuer les effets du changement climatique et les pressions anthropiques dans la zone

ciblée ; assurer le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et opérationnelles des communautés riveraines ; capitaliser les expériences réussies pour mener un projet similaire à plus grande échelle. Le tout, sur une période de 18 mois. Et, à en croire la description qui sous-tend l'initiative, des services écosystémiques vitaux des têtes de sources sont en état de dégradation avancée dus au changement climatique et aux actions anthropiques. Les problèmes qui se posent sont la sécheresse, l'érosion des terres agricoles, l'ensablement des cours d'eau, la déforestation, les feux de brousse, l'expansion des terres agricoles et du piétinement par le bétail. Les zones tampons importantes disparaissent et entraînent une perte de biodiversité, une augmentation de l'érosion des berges et un apport accru de sédiments dans les lits des cours d'eau.

100.000 euros sont prévus pour les cinq activités du premier projet pilote. La Banque africaine de développement (BAD) est le partenaire de mise en œuvre. L'Autorité du Bassin du Mono en est l'agence d'exécution dans la commune Amou-Oblo.

MODERNISATION AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU TOGO

Africa Finance Corporation arrange une transaction de 108,3 millions d'euros

Late Pater

Dans une annonce faite à Lomé, ce 23 juin 2026, Africa Finance Corporation (AFC), le fournisseur de solutions d'infrastructure du continent, a organisé un mécanisme de financement souverain soutenu par 108,3 millions d'euros pour le gouvernement togolais afin de soutenir la sécurité alimentaire par la modernisation du secteur agricole du pays. AFC a agi en tant qu'arrangeur principal co-mandaté et financier conjoint sur la transaction, marquant son investissement souverain inaugural au Togo et élargissant encore son empreinte de financement gouvernementale à travers l'Afrique. L'installation reflète l'accent mis par l'AFC sur la sécurité alimentaire alors que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, les chocs liés au climat et la hausse des coûts des intrants agricoles soulignent l'importance de renforcer la production nationale face à la croissance démographique rapide, tout en libérant le potentiel du continent à devenir un fournisseur plus important de produits agricoles sur les marchés régionaux et internationaux.

Avec un ténor de 10 ans, le financement soutiendra l'achat, l'assemblage et la distribution de machines et d'équipements agricoles essentiels, y compris 2.126 ensembles de tracteurs et de remorques, 1.020 unités d'équipement d'ensemencement et de récolte, 930 unités d'irrigation et 95 systèmes d'approvisionnement en eau. Le programme soutient la stratégie nationale de transformation agricole du Togo – Programme de modernisation de l'agriculture Togolaise (ProMAT) – visant à améliorer la productivité, à renforcer la sécurité alimentaire et à accélérer la commer-



cialisation de la production agricole. «La sécurité alimentaire est devenue une priorité de plus en plus urgente pour les pays africains à mesure que les chaînes d'approvisionnement mondiales deviennent plus volatiles et que les risques liés au climat s'intensifient. Ce financement démontre la capacité d'AFC à fournir des solutions de financement souverain qui libèrent la productivité, renforcent les systèmes alimentaires et soutiennent la résilience économique à long terme en soutenant le programme de modernisation agricole du Togo», a déclaré Samaila Zubairu, président et chef de la direction d'AFC.

L'agriculture reste au cœur de l'économie togolaise, employant environ 60% de la main-d'œuvre et contribuant environ 40% du produit intérieur brut. Cependant, la productivité continue d'être limitée par un accès limité à la mécanisation, à l'irrigation et aux intrants modernes. Seulement 37% des ménages agricoles utilisent des engrais et 8% utilisent des semences améliorées, tandis que moins de 1% ont accès à l'irrigation. Les niveaux de commercialisation restent également bas, avec seulement environ 20% de la production agricole atteignant le marché. En comblant directement les lacunes critiques dans les équipements

agricoles et les infrastructures d'irrigation, le programme devrait augmenter les rendements, améliorer l'accès aux marchés, accroître la commercialisation, soutenir la création d'emplois et renforcer la résilience de l'économie agricole du Togo. L'opération renforce encore le rôle d'AFC en tant que partenaire de financement de confiance auprès des gouvernements africains, en réalisant des investissements stratégiques dans des secteurs prioritaires. AFC a établi des antécédents en matière de financement souverain, ayant récemment organisé environ 2,5 milliards de dollars d'installations pour les emprunteurs souverains, y compris le Nigeria, l'Angola, la Côte d'Ivoire et l'Égypte. Ces transactions ont soutenu des institutions nationales clés telles que la Société générale égyptienne de pétrole (EGPC) et l'Autorité générale des produits d'approvisionnement (GASC), permettant d'investir dans les infrastructures essentielles et les secteurs stratégiques.

Africa Finance Corporation a été créée en 2007 pour être le catalyseur d'infrastructures pragmatiques et d'investissements industriels à travers l'Afrique. Elle compte 48 pays membres et a investi plus de 19 milliards de dollars dans 36 pays africains depuis sa création.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES SERVICES LOGISTIQUES ET DE TRANSPORT (PASLT)

L'Association internationale de développement (IDA) injecte 200 millions de dollars

• Réduire la congestion chronique aux abords du Port de Lomé dans la première phase

Pour améliorer les systèmes de transport et de la logistique dans le pays, le gouvernement a initié le Programme d'amélioration des services logistiques et de transport (PASLT). C'est une approche de développement territorial intégré qui a pour objectif de relier les zones de production agricoles et de développement périurbain aux zones de marchés et aux centres logistiques urbains.

Pour la mise en œuvre du PASLT, le Groupe de la Banque mondiale, à travers l'Association internationale de développement (IDA), alloue 200 millions de dollars au Togo pour améliorer les systèmes de transport et de la logistique dans le pays.

F. Woussou

Dans les détails, on informe que le Programme d'amélioration des services logistiques et de transport (PASLT) financera la réhabilitation de la ligne ferroviaire entre le Port autonome de Lomé et la Plateforme industrielle d'Adetikopé afin de permettre un transfert des conteneurs par les rails, l'amélioration de la mobilité urbaine dans le Grand Lomé, et le renforcement de la connectivité des zones agricoles à fort potentiel, notamment les Zones d'aménagement agricole planifiées, aux marchés locaux, régionaux et internationaux.

En effet, malgré l'ambition affichée des autorités de positionner le corridor ferroviaire Lomé-Cinkassé comme infrastructure structurante du système logistique national, le réseau ferroviaire existant reste caractérisé par une obsolescence technique, une capacité limitée et une exploitation marginale. Cette situation réduit significativement sa contribution à la compétitivité logistique et limite son potentiel d'appui à la transformation

économique en cours.

Selon l'IDA, le PASLT permettra d'améliorer la sécurité routière et d'offrir à tous des possibilités de transport plus rapides et plus sûres et s'appuiera sur une large gamme de services proposés par le Groupe de la Banque mondiale, qui peut mobiliser des capitaux par l'intermédiaire de ses institutions dédiées au secteur privé, à savoir la Société financière internationale et l'Agence multilatérale de garantie des investissements.

En milieu rural, la réhabilitation des routes de desserte reliant les exploitations agricoles aux marchés permettra à environ 400 000 personnes, dont 51 % de femmes, dans les régions de la Kara, des Savanes, des Plateaux et de la Plaine de Mò, d'accéder plus facilement à des services publics de base et à des opportunités économiques. L'ensemble des infrastructures financées par le projet sera conçu de manière à résister aux effets du changement climatique.

On précise que dans sa première phase, le programme ciblera des aménagements visant à réduire la



Antonio Verheijen, Représentant résident du Groupe de la Banque mondiale au Togo

congestion chronique aux abords du Port de Lomé. Avec une offre améliorée des services de transports publics et la réduction de la pollution et du trafic des poids lourds grâce au développement du lien ferroviaire entre le port de Lomé et la Plateforme industrielle d'Adetikopé, le programme améliorera le cadre et les conditions de vie de quelque 2,2 millions d'habitants.

A en croire le Représentant résident du Groupe de la Banque mondiale au Togo, le PASLT représente

(suite à la page 4)

CAMPAGNE COTONNIÈRE 2025-2026

Les Unions régionales de coton des Plateaux et de la Centrale dévoilent leur bilan

La nouvelle campagne cotonnière 2025-2026 va s'ouvrir incessamment. La plupart des cotonculteurs s'apprentent dans toutes les régions. Les Union régionales des producteurs profitent de ce moment pour faire le bilan de la campagne écoulée.

F. Woussou

L'Assemblée générale de l'Union Régionale des Producteurs de Coton de la région des Plateaux, tenue ce mois de Juin 2026, la production de la campagne de 2025-2026 est estimée à 25.942 tonnes sur une superficie de 23.149 hectares. Pour la campagne 2026-2027, les producteurs font une prévision de 35.000 hectares à emblaver pour une production de 35.000 tonnes de coton. Tout comme la saison écoulée, les défis majeurs restent la menace des insectes ravageurs et les aléas climatiques.

Dans la région Centrale, la production a connu une hausse de 39,97% pour atteindre un peu plus de 5 tonnes pour un rendement de 1,1 t/ha. 197 GPC/SCOOPS des préfectures de Blitta, Sotouboua, Tchamba et Tchaoudjo y ont contribué (4 096 producteurs dont 213 femmes). Pour la nouvelle saison, les producteurs de la région veulent porter leur production à hauteur de 9000 Tonnes sur 9000 ha.

En attendant les résultats des autres Union régionales, la campagne 2025/2026 a été marquée par une mobilisation inédite des cotonculteurs togolais. Cet engagement s'est traduit par une meilleure adhésion aux

recommandations techniques, une présence accrue sur les parcelles et une application plus rigoureuse du calendrier cultural. Les producteurs ont joué un rôle central dans cette performance, en s'appropriant les bonnes pratiques diffusées par les agents d'encadrement de la NSCT.

Il est indiqué que globalement, pour la campagne 2025-2026, la filière a enregistré plus de 78 000 tonnes contre 60 000 tonnes l'année dernière. « Nous avons également atteint un record historique en termes de rendement : 1050kg /ha. Vous comprenez donc que les cotonculteurs togolais sont aptes à faire rayonner l'or blanc », a déclaré Kourouféi Koussouwé, le Président de la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton.

Ce résultat marque une progression remarquable de près de 25% par rapport à la campagne précédente, qui affichait un rendement de 797 kg/ha. Il témoigne d'une dynamique profonde engagée au sein de la filière cotonnière togolaise, portée par l'engagement des producteurs, la rigueur de l'organisation du terrain et une politique volontariste d'amélioration des intrants agricoles. « Au-delà des chiffres de production globale — avec 74 000 tonnes de coton-graine attendues contre 60

000 tonnes la campagne précédente — c'est bien l'évolution du rendement à l'hectare qui constitue le véritable indicateur de progrès structurel pour la NSCT », indique la NSCT dans un communiqué rendu public en Avril dernier.

Fort de ce résultat, la NSCT entend consolider les acquis de cette campagne et viser des niveaux de rendement encore plus élevés pour les prochaines saisons. La NSCT entend donc capitaliser sur les acquis de cette campagne historique.

Ainsi, la NSCT relève les orientations pour les prochaines: la consolidation des pratiques gagnantes (généralisation des approches ayant prouvé leur efficacité); le renforcement du système d'encadrement (formation continue des agents et extension de la couverture terrain); l'amélioration technique continue des intrants (poursuite de la politique de qualité et de disponibilité en temps utile); la valorisation des producteurs performants (mécanismes d'incitation et de reconnaissance des meilleurs rendements); l'extension des superficies emblavées (pour conjuguer progression du rendement et croissance du volume glo-



bal). L'objectif à moyen terme est de franchir durablement le seuil du 1 000 kg/ha, ce qui placerait le Togo dans le cercle des filières cotonnières les plus efficaces d'Afrique.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES SERVICES LOGISTIQUES ET DE TRANSPORT (PASLT) L'Association internationale de développement (IDA) injecte 200 millions de dollars

(suite de la page 3)

une opportunité stratégique majeure pour le Togo de renforcer sa position en tant que principal pôle de transport et de logistique de la sous-région et au-delà, en s'appuyant sur le Port de Lomé comme un atout stratégique. « Il contribuera à stimuler la création d'emplois, à soutenir le développement des chaînes de valeur et à renforcer la capacité du pays à attirer des investissements privés de qualité », a déclaré Antonio Verheijen.

Il est à rappeler que la zone d'influence du Programme d'Améliora-

tion des Systèmes logistiques et de Transport (PASLT) couvre un ensemble de territoires stratégiques situés le long des principaux corridors

ferroviaires, routiers et logistiques du Togo. Elle comprend à la fois les emprises ferroviaires qui sont directement concernées par les travaux

et les zones bénéficiant d'impacts économiques, sociaux et environnementaux induits.

ASSURANCE CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES ENAFRIQUE Des avancées encore limitées face à des risques croissants

Alors que les effets du changement climatique se font de plus en plus ressentir sur le continent, la majorité des pays africains ne disposent toujours pas de mécanismes nationaux d'assurance capables de protéger efficacement les populations et les économies contre les catastrophes naturelles. Quelques États ont néanmoins engagé des réformes en ce sens, notamment le Maroc, l'Algérie et l'Afrique du Sud.

Etonam Sossou

Au Maroc, un dispositif spécifique baptisé EVCAT (Événements Catastrophiques) est entré en vigueur en 2020 grâce à la loi n°110-14. Ce régime repose sur un système à deux volets : une couverture obligatoire intégrée aux contrats d'assurance existants et un Fonds de solidarité contre les événements catastrophiques (FSEC) destiné aux personnes ne bénéficiant pas d'assurance. Selon la Banque mondiale, ce mécanisme couvre près de 17 millions de personnes et a permis de mobiliser environ 90 millions de dollars entre 2020 et 2023 grâce aux contributions associées aux contrats d'assurance.

L'Algérie s'est également dotée d'un régime obligatoire d'assurance contre les catastrophes naturelles.

Mis en place en 2003 à la suite du séisme meurtrier de Boumerdès, qui avait causé près de 3 000 décès et d'importants dégâts matériels, ce dispositif couvre notamment les dommages affectant les biens immobiliers ainsi que les activités industrielles et commerciales. Il est encadré par l'ordonnance n°03-12 du 26 août 2003.

En Afrique du Sud, la situation est différente. Le pays ne dispose pas d'un régime national unique dédié à la couverture des catastrophes naturelles. La protection contre ces risques repose essentiellement sur le marché privé de l'assurance. Les contrats d'habitation et les assurances multirisques incluent généralement des garanties couvrant plusieurs aléas naturels tels que les inondations, les tempêtes, la grêle, les vents violents, les glissements de terrain, les affaissements de sol et par-

fois les séismes.

À l'échelle continentale, l'African Risk Capacity (ARC) joue un rôle central dans la gestion des risques climatiques. Cette institution spécialisée propose aux États membres des produits d'assurance paramétrique couvrant plusieurs menaces, notamment la sécheresse, les cyclones tropicaux, les inondations et les épidémies. Depuis sa création, l'ARC, qui compte aujourd'hui 39 pays membres, a mobilisé plus de 700 millions de dollars de couverture au profit des pays africains.

Face à la multiplication des catastrophes liées au climat, les experts estiment que le développement de systèmes d'assurance adaptés constitue désormais un enjeu majeur pour renforcer la résilience des États africains et protéger les populations les plus vulnérables.

ACTION SOCIALE DEPUIS CONCARNEAU (FRANCE) La Fête africaine de retour samedi pour soutenir le Togo

(ouest-france.fr) – La solidarité et le partage seront à l'honneur au bourg de Lanriec, à Concarneau (Finistère). L'association Saint-Vincent-de-Paul y organise la 3^e édition de sa Fête africaine, qui se déroulera samedi 27 juin 2026 à l'espace Charles-Goapper. Cet événement festif et culturel est mené au profit du village de Bassar, situé au Togo, avec pour objectif principal de financer la construction d'une maison des tisserands. Le projet avance à grands pas grâce à la générosité des participants des éditions précédentes. Michèle Parat, responsable de Saint-Vincent-de-Paul à Concarneau, dresse un bilan très positif des actions menées. « En deux éditions, nous avons reversé 3 000 euros de dons à l'association concarnoise Mayi Bassar Togo. L'an dernier, ces fonds ont permis de creuser un puits qui alimente désormais le village en eau.



Michèle Parat, Nabine Poadi et Alain Echivard lors de la présentation de la fête

Si tout se passe comme convenu, la maison des tisserands devrait ouvrir ses portes en septembre. À ce jour, des jeunes filles se forment déjà à ce métier. L'objectif est de faire émerger un marché local tout en favorisant une ouverture à l'international», rapporte la responsable.

Saveurs, danses et musiques. Pour collecter de nouveaux fonds, les organisateurs ont prévu un programme varié tout au long de la journée. À partir de 11 h 30, un repas africain sera proposé aux visiteurs.

Les bénévoles précisent qu'il est inutile de réserver. L'après-midi, l'association Africa Moove, créée en mars 2025, animera des ateliers de découverte des danses africaines pour le grand public. Côté musique, le groupe Folikan transportera les spectateurs avec des mélodies traditionnelles jouées à la kora et au balafon. L'artiste quimpérois Abdoulaye Sané interprétera des compositions personnelles au didgeridoo, inspirées par des thèmes liés à la nature. En parallèle des animations, les bénévoles de Saint-Vincent-de-Paul tiendront une buvette ainsi que des stands de crêpes et de plantes. « L'événement accueillera aussi d'autres acteurs de la solidarité internationale, notamment l'association Drossa Cornouaille enfance solidarité africaine (Cesa), qui œuvre au Sénégal et à Madagascar », conclut Michèle Parat.

VACANCES SCOLAIRES

Une période à haut risque pour les dérives chez les jeunes

Entre liberté, loisirs et tentations, les vacances scolaires constituent une période sensible pour de nombreux jeunes togolais. Face aux risques de délinquance, de consommation de stupéfiants, de grossesses précoces ou encore d'addiction aux réseaux sociaux, parents, éducateurs et élèves multiplient les initiatives pour prévenir les dérives.

Etonam Sossou

La fin de l'année scolaire est souvent accueillie avec enthousiasme par les élèves. Après plusieurs mois de cours et d'examens, les vacances représentent un moment de détente et de liberté. Mais derrière cette période de repos se cachent également des inquiétudes pour de nombreux parents. À Lomé comme à l'intérieur du pays, plusieurs familles redoutent que l'oisiveté n'expose davantage les jeunes à de mauvaises fréquentations ou à des comportements à risque. « Pendant les vacances, les enfants passent plus de temps hors de la maison. Sans surveillance, certains peuvent être influencés par des amis qui les entraînent dans de mauvaises habitudes », explique Aline, mère de trois adolescents résidant à Agoé.

Les acteurs de l'éducation constatent que les vacances peuvent favoriser certaines dérives lorsque les jeunes ne disposent pas d'activités encadrées. Parmi les préoccupations les plus souvent citées figurent la consommation d'alcool et de drogues, les jeux de hasard, la cybercriminalité, les violences juvéniles, les grossesses précoces ainsi que l'usage excessif des réseaux sociaux. « Certains jeunes passent toute la journée sur leur téléphone. D'autres fréquentent des lieux peu recommandables. Les vacances peuvent devenir un terrain favorable aux comportements déviants lorsque rien n'est organisé », souligne Kossi Agbey, enseignant dans un établissement secondaire de Lomé.

Conscients des risques, de nombreux parents prennent des dispositions pour occuper sainement leurs enfants. Cours de vacances, apprentissage d'un métier, activités religieuses, sport, lecture ou participation aux tâches familiales figurent parmi les solutions privilégiées. « J'ai inscrit mes deux enfants à des cours de renforcement en mathématiques et en anglais. Cela leur permet de rester occupés tout en préparant la rentrée prochaine », affirme Komlan Edith, fonctionnaire.

Pour d'autres parents, l'accent est mis sur le dialogue. « Nous discutons régulièrement avec nos enfants des dangers qu'ils peuvent rencontrer. Nous essayons surtout de créer un climat de confiance afin qu'ils nous parlent de leurs préoccupations », confie une mère de famille.

Les jeunes conscients des dangers

Du côté des élèves, plusieurs reconnaissent que les vacances peuvent parfois conduire à des excès. « Certains camarades profitent des vacances pour sortir tous les jours sans contrôle. On entend souvent parler de bagarres ou de consommation d'alcool chez les jeunes », témoigne Jean-Claude, élève en classe de première.

D'autres affirment toutefois vouloir mettre cette période à profit. « J'apprends actuellement l'informatique et je participe aussi à des activités sportives. Les vacances sont une occasion de développer d'autres compétences », explique Nadège, élève en terminale.

Plusieurs associations, centres

culturels et organisations de jeunesse proposent également des activités destinées à occuper les jeunes durant les vacances. Camps de vacances, formations en leadership, ateliers de lecture, apprentissage des langues, sensibilisation à la citoyenneté ou encore initiation à l'entrepreneuriat sont organisés dans différentes localités du pays. Selon les responsables de ces structures, l'objectif est d'offrir aux jeunes des espaces d'épanouissement tout en les éloignant des influences négatives.

Les spécialistes de l'enfance estiment que la prévention des dérives pendant les vacances ne relève pas uniquement de la responsabilité des parents. L'école, les communautés, les organisations de jeunesse, les leaders religieux et les autorités locales ont également un rôle à jouer dans l'encadrement des jeunes. « Les vacances doivent être un moment de repos, mais aussi d'apprentissage et de développement personnel. Une mobilisation collective est nécessaire pour protéger les jeunes et les aider à construire leur avenir », estime un éducateur social.

Si les vacances scolaires comportent certains risques, elles peuvent aussi devenir une véritable opportunité pour les jeunes togolais lorsqu'elles sont bien encadrées. Développer de nouvelles compétences, découvrir un métier, participer à des activités citoyennes ou renforcer ses connaissances scolaires sont autant de moyens de transformer cette période en un temps utile et enrichissant.

OLYMPISME/

Le Togo renforce son influence au sein du mouvement olympique africain

Le mouvement olympique togolais franchit une nouvelle étape sur la scène continentale. L'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) a rendu publique, samedi dernier, la composition de ses différentes commissions pour la période 2025-2028. À cette occasion, plusieurs personnalités togolaises ont été cooptées au sein d'instances stratégiques de l'organisation, une première qui traduit la reconnaissance du travail accompli par le Comité National Olympique du Togo (CNO-CGA Togo) ainsi que la crédibilité croissante des acteurs sportifs togolais à l'échelle africaine.

Hervé A.

Cette représentation inédite du Togo dans les commissions de l'ACNOA constitue un signal fort de la confiance accordée aux compétences nationales par les instances sportives continentales. Elle témoigne également de la volonté de l'organisation olympique africaine de s'appuyer sur des profils expérimentés et reconnus dans leurs domaines respectifs pour accompagner le développement du sport sur le continent.

Parmi les personnalités retenues figure Mme Nathalie Noameshie, arbitre internationale de volleyball, qui intègre la Commission Égalité Genre. Sa nomination vient récompenser plusieurs années d'engagement dans la promotion du sport féminin et dans l'arbitrage au plus haut niveau. À travers cette commission, elle participera aux réflexions et aux actions visant à renforcer la place des femmes dans le mouvement olympique africain.

Le secteur médical sera quant à lui représenté par le Dr Kangni Ekoue-Kouvahey, nommé à la Commission Médicale et Antidopage. Son expertise dans les questions de santé sportive et de lutte contre le dopage sera mise à contribution pour accompagner les politiques de prévention,

de sensibilisation et de protection des athlètes africains.

Autre nomination notable, celle de Mme Possobindo Allassi qui rejoint la Commission Culture et Éducation. Son expérience dans la gestion sportive et la promotion des valeurs olympiques devrait contribuer aux initiatives destinées à renforcer les liens entre sport, éducation et culture au sein des pays africains.

Le président du CNO-Togo, M. Akpaki Deladem, a pour sa part été désigné membre de la Commission Gouvernance et Législation. Cette commission joue un rôle essentiel dans l'élaboration des règles de bonne gouvernance, de transparence et de conformité qui encadrent les organisations sportives du continent. Sa présence à ce niveau constitue une marque de confiance importante envers le leadership du mouvement olympique togolais.

Enfin, l'ancien kayakiste Benjamin Boukpeti, unique médaillé olympique de l'histoire du Togo grâce à sa médaille de bronze remportée aux Jeux olympiques de Pékin en 2008, intègre la Commission Sports et Intelligence Artificielle. Cette commission, tournée vers l'avenir, a pour mission d'explorer les opportunités offertes par les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle pour améliorer la performance sportive, la gestion des



compétitions et le développement du sport africain.

La présence simultanée de cinq Togolais dans différentes commissions de l'ACNOA constitue une avancée majeure pour le sport national. Elle offre au Togo une visibilité accrue au sein des instances décisionnelles africaines et ouvre la voie à une participation plus active dans les orientations stratégiques du mouvement olympique continental.

Cette reconnaissance continentale

vient également saluer les efforts entrepris ces dernières années par le CNO-Togo pour renforcer sa présence dans les réseaux sportifs internationaux. Avec ces nominations, le Togo confirme progressivement sa place dans la gouvernance du sport africain et dispose désormais de relais importants pour porter sa voix au sein de l'ACNOA durant les quatre prochaines années. (Source : lequipe228.com)

OLYMPISME/

45e Anniversaire de l'ACNOA : L'Afrique Olympique célèbre un héritage de gloire et d'unité

Ce dimanche 28 juin 2026 restera gravé dans les annales du sport africain. Quarante-cinq ans jour pour jour après sa fondation à Lomé, au Togo, l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) célèbre un anniversaire chargé de symboles, marqué par une avancée historique sans précédent : la présence d'une Africaine à la tête du Comité International Olympique.

Fondée le 28 juin 1981 par des visionnaires déterminés à doter le continent d'une structure forte, l'ACNOA a accompli un parcours remarquable. Depuis son siège à Abuja, au Nigeria, l'organisation fédère aujourd'hui 54 Comités Nationaux Olympiques répartis en 7 zones de développement stratégiques, couvrant l'ensemble du continent africain.

Dans son message anniversaire, le président de l'ACNOA, Mustapha Berraf, a rendu un hommage vibrant aux pères fondateurs : "Leur héritage est vivant. Il se reflète dans chacun des succès enregistrés par l'Afrique olympique depuis quarante-cinq ans." Réélu à la tête de l'organisation, le dirigeant algérien souligne que chaque médaille africaine remportée sur les podiums internationaux constitue "un acte de souveraineté" et "un message adressé au monde entier : l'Afrique est là, l'Afrique est forte, l'Afrique est belle".

Cet anniversaire revêt une signification particulière en 2026. Pour la première fois de son histoire, le Comité International Olympique est présidé par une femme africaine : Son Excellence Madame Kirsty Coventry. L'ancienne nageuse zimbabwéenne, sept fois médaillée olympique, a été élue le 20 mars 2025 et a officiellement pris ses fonctions le 23 juin 2025, devenant ainsi la première femme, première Africaine et première Zimbabwéenne à diriger l'institution mère du mouvement olympique mondial.

"Sa présence à la tête du CIO n'est

pas seulement une victoire pour l'Afrique. C'est une victoire pour le sport, pour l'universalité, pour les valeurs qui nous rassemblent sous les anneaux olympiques", a déclaré Mustapha Berraf. À 42 ans, Kirsty Coventry incarne une nouvelle génération de leadership et mène depuis un an une politique centrée sur les athlètes.

Les Centres OlympAfrica : Un réseau de transformation sociale

Au-delà des compétitions, l'ACNOA s'est imposée comme un instrument de transformation sociale grâce à la Fondation OlympAfrica. Ces véritables espaces d'éducation, de formation et d'épanouissement accueillent quotidiennement des milliers d'enfants, souvent issus de milieux défavorisés, à travers le continent.

L'ACNOA soutient la mise en place d'infrastructures sportives, offrant un cadre au talent africain qui "ne manque pas", selon les termes du président Berraf. Des programmes de formation, de gouvernance et de solidarité ont permis de renforcer les structures sportives de nations parfois dépourvues de ressources.

L'année 2026 marque un tournant historique avec l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, prévus du 31 octobre au 13 novembre. Il s'agit du premier événement olympique jamais organisé sur le sol africain.

Initialement prévus pour 2022, ces jeux ont été reportés en raison de la pandémie



de COVID-19, mais les préparatifs sont désormais en phase finale. Les compétitions se dérouleront sur trois sites : Dakar, Diamniadio et Saly. Environ 2 700 jeunes athlètes du monde entier sont attendus pour participer à 154 épreuves réparties dans 25 sports.

Le programme comprend l'athlétisme, la natation, le basketball 3x3, le football (futsal), le breaking, le skateboard, le rugby à sept, ainsi que des sports spécifiques comme le baseball5, le wushu taolu et la lutte de plage. Le slogan de Dakar 2026 est "L'Afrique accueille, Dakar célèbre".

Mustapha Berraf conclut son message par un appel à l'unité et à la poursuite de l'œuvre collective : "Aux bâtisseurs d'hier, hommage ! Aux acteurs d'aujourd'hui, respect ! À la génération de demain, le

relais !"

Alors que l'Afrique s'apprête à accueillir sa première compétition olympique et que le continent dispose pour la première fois d'une dirigeante à la tête du CIO, l'ACNOA affirme sa détermination à "bâtir une Afrique unie, forte et victorieuse, par le sport".

L'avenir de l'Olympisme africain se construit désormais dans les écoles, les centres de formation, les terrains de sport et surtout dans la détermination de la jeunesse africaine. Quarante-cinq ans après sa création, l'ACNOA demeure plus que jamais fidèle à sa mission fondamentale : faire du sport un vecteur de développement humain, d'unité continentale et d'excellence.

BRÈVES

L'ACNOA soutient Berraf pour la présidence de l'ACNO

L'Europe soutient Spyros Capralos, l'Afrique en fait de même avec Mustapha Berraf. L'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique a voté à l'unanimité une motion de soutien pour qu'il se présente à la présidence de l'ACNO. La motion évoque "le bilan remarquable" de Mustapha Berraf à la tête de l'ACNOA, "sa vision prospective et fédérative pour l'avenir" et son leadership.

"Nous apportons notre soutien inconditionnel, plein et entier à la candidature de l'Honorable Mustapha Berraf à la Présidence de l'ACNO. Nous saluons son action déterminante au service de l'olympisme et réaffirmons notre confiance en sa capacité à conduire l'ACNO vers de nouveaux succès. Nous nous engageons à mobiliser nos délégations respectives afin de garantir le succès de sa candidature lors des prochaines échéances électorales. Nous mandatos par la présente le Secrétaire général de l'ACNOA à faire valoir cette motion auprès des instances compétentes de l'ACNO et du CIO, tout en encourageant l'ensemble des CNO frères des autres continents à apporter leurs suffrages à cette candidature du continent africain", peut-on lire dans les quatre articles du texte.

L'élection est prévue en décembre, à Hong Kong, lors de l'Assemblée générale de l'ACNO.

Mohamed Ouahbi vole au secours de Brahim Diaz

Titulaire avec le Maroc face à Haïti, Brahim Diaz n'a pas semblé en jambes. Passeur décisif face au Brésil et à l'Écosse, l'attaquant du Real Madrid a semblé peu inspiré et même peu investi par moments, comme sur le but sublime d'Isidor qui a redonné l'avantage à Haïti. Interrogé en conférence de presse sur le sujet, Mohamed Ouahbi a tenu à défendre son protégé.

"Brahim, c'est un joueur qui a été meilleur buteur de la CAN, le meilleur joueur. Il joue au Real Madrid. C'est un très, très grand joueur. Il va beaucoup nous apporter. On attend plus de lui parce que c'est un des meilleurs joueurs. Il a deux passes décisives sur les deux premiers matchs. Donc, inch'Allah, avec la confiance, et c'est ce qu'on va lui apporter. Mais je ne vais tirer les oreilles de personne, car j'ai senti mon groupe investi. On va lui apporter le soutien dont il a besoin pour être performant au prochain match. Qu'il nous aide à nous qualifier."

Les grosses révélations de Presnel Kimpembe sur la RDC

Dans un entretien accordé au média LEGEND, l'ancien défenseur du PSG Presnel Kimpembe s'est confié sur sa carrière internationale, et notamment sur un aspect méconnu de celle-ci : ses débuts avec la sélection congolaise. Le joueur de 30 ans a raconté les difficultés des rassemblements en RDC, avec quelques anecdotes croustillantes sur son passage là-bas.

"Avant d'être sélectionné en équipe de France, je jouais pour la RDC, moi. Et ça, beaucoup ne le savent pas. C'était de la folie. Les déplacements et tout, c'était chaud. Il y a une différence économique énorme. Pour aller à Kinshasa, on devait partir de Paris, prendre un Viano jusqu'à Bruxelles, puis prendre l'avion jusqu'à Kinshasa. Et quand on arrivait, on devait s'entraîner le lendemain, mais on n'avait pas assez de joueurs. On n'était même pas 11. On ne s'entraînait pas. On demandait où étaient les autres joueurs, on nous disait "ils arrivent". On se disait ok. Le lendemain, les joueurs n'étaient toujours pas là, donc on ne s'entraînait pas. Deux jours sans entraînement alors qu'on devait jouer les qualifications pour la CAN. On avait des joueurs qui étaient plus vieux que leur âge. Bah oui, on avait des présus chez nous. On avait 20 ans, et dedans, il y avait des mecs qui disaient "j'ai 20 ans" mais qui en avaient 26. Ça arrivait de mentir sur leur âge. J'en ai rigolé là-bas. Et la nourriture là-bas... On mangeait trop bien, on pouvait manger n'importe quoi aussi, c'est vrai. Banane plantain, poulet grillé, du riz, des bonnes sauces. Il n'y avait pas ça au PSG, on faisait attention à Paris."



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

1^{er} ENDROIT OÙ SE DIRIGENT LES CITOYENS POUR RÉSOUDRE LEURS PROBLÈMES JURIDIQUES

37% des Togolais vont à la Police, chez les chefs traditionnels, les tribunaux ou les anciens

Late Pater

Début juin 2026, Afrobarometer a publié sa 1189^{ème} dépêche qui renseigne sur les perceptions d'inégalités et de manque d'intégrité qui rendent la justice inaccessible à beaucoup d'Africains. Et c'est la cible 16.3 des Objectifs de développement durable (ODD) – appelant tous les pays à promouvoir l'Etat de droit aux niveaux national et international et à garantir l'égalité d'accès à la justice pour tous – qui s'éloigne. En Afrique, l'accès à la justice est loin d'être garanti pour de nombreux citoyens. Comme au Togo.

A travers 38 pays, près de la moitié des citoyens considèrent la police (41%) ou les tribunaux locaux (7%) comme leur premier recours pour résoudre leurs problèmes juridiques, tandis que 26% s'adresseraient d'abord aux chefs traditionnels, aux tribunaux traditionnels ou aux anciens. La préférence pour les mécanismes informels est beaucoup plus marquée chez les populations rurales (47%), les personnes les plus pauvres (41%) et les moins instruites (53%). En moyenne, 50% des Africains se disent confiants à la capacité des citoyens ordinaires à obtenir justice devant les tribunaux. 51% pensent pouvoir obtenir

un jugement équitable tandis que seulement 43% estiment que les affaires ont des chances d'être résolues dans un délai raisonnable. 59% d'Africains estiment que les personnes sont souvent ou toujours traitées de manière inégale devant la loi. 25% connaissent l'existence des services d'aide juridique et 53% pensent pouvoir obtenir une assistance juridique en cas de besoin ; seulement 46% estiment pouvoir se permettre une telle assistance et à peine 44% pensent pouvoir assumer les frais de justice. La confiance aux tribunaux (44%) et la police (44%) est faible ; 51% de citoyens estiment que les juges fondent souvent leurs décisions sur l'influence de personnalités politiques et autres personnes influentes, plutôt que sur la loi. Les plus riches sont beaucoup plus confiants dans leur capacité à obtenir justice (61%) que les plus pauvres (43%), etc.

Cas au Togo. Comme dans les autres pays, la question posée était : si vous aviez un problème juridique, par exemple une plainte sérieuse contre une entreprise ou un membre de votre communauté, où iriez-vous le plus souvent pour tenter de trouver une solution ? Il fallait choisir parmi les moyens formels (police, tribunal local, avocat, service d'aide juridique, médiateur, ar-

bitre ou service connexe), informels (chef traditionnel ou cour traditionnelle, membre de la famille, ancien, leaders religieux) ou autres. **37% de Togolais** choisissent de recourir d'abord à la police, aux chefs traditionnels, tribunaux ou anciens ; **13%** choisissent avocat, tribunal local, aide juridique ou médiation ; **9%** préfèrent le chef de famille ou le religieux. Dans la majorité des pays, la police est le plus souvent sollicitée pour régler les problèmes juridiques : jusqu'à 79% à São Tomé et Príncipe, 64% en Mauritanie, 62% à Eswatini, 43% au Sénégal, 38% au Bénin et au Ghana. Au Lesotho (68%), c'est plutôt la voie des chefs traditionnels/tribunaux ou anciens qui domine. A Madagascar et en Tanzanie, on préfère s'adresser à un dirigeant politique ou un responsable gouvernemental respectivement à 38% et 69%. La moyenne des 38 pays en 2024-2025 est de 41% pour la police, 26% pour les chefs traditionnels/tribunaux ou anciens et seulement 13% pour les autres formes de recours formel (avocat, tribunal local, aide juridique, médiation). Même groupe démographique (selon le sexe, le milieu urbain ou

rural, l'âge, le niveau d'éducation, la pauvreté vécue), c'est toujours la police. Sauf quand il s'agit des citoyens sans éducation formelle qui préfèrent à 40% les chefs traditionnels/tribunaux ou anciens.

A seulement **44%, les Togolais** se disent plutôt confiants ou très confiants quant à la possibilité pour les citoyens ordinaires victimes d'injustice d'obtenir justice devant les tribunaux. En-dessous de la moyenne des 38 pays (50%). Côte d'Ivoire 36%, Bénin 50%, Nigeria 28%, Guinée 34%, Mali 40%, Gambie 43%, Ghana 47%. Le Maroc (73%), la Tanzanie (71%) et le Malawi (67%) affichent le plus grand niveau de confiance. En moyenne, 51% des répondants estiment qu'il est quelque peu probable ou très probable d'obtenir une décision équitable en saisissant les tribunaux tandis que 44% pensent que ce n'est pas probable. Sur ce terrain, **58% de Togolais** se disent quelque peu/très probable confiants alors que **40%** ne s'attendent pas à une décision équitable. Le Marocain est encore le plus confiant sur le continent (72%), suivi du Sénégalais et du Tunisien (67%). Les meilleurs avis négatifs viennent de la Guinée (62%), des Comores (59%) et du Nigéria (59%). Sierra Leone 55% pour et 44% contre ; Bénin 51% pour et 48% contre ; Côte d'Ivoire 47% pour et 53% contre ; Ghana 45% pour et 51% contre ; Mali 45% pour et 50% contre ; Nigeria 38% pour et 59% contre. Globalement, le public se montre encore moins confiant quant à la possibilité de résoudre les affaires judiciaires dans un délai raisonnable : sur les 38 pays, seuls 43% estiment qu'il est quelque peu probable ou très probable que les affaires soient résolues dans un délai raisonnable tandis qu'une majorité (52%) de répondants jugent cela improbable. Le **Togolais**, à **53%**, pense à la probabilité que l'affaire pourrait être résolue dans un délai raisonnable. Seuls six pays dont le Sénégal (64%), la Zambie (60%), le Maroc (58%) et la Mauritanie (57%) font preuve d'une confiance majoritaire à la résolution dans un délai raisonnable des affaires. Quant à un traitement égal pour tous (c'est-à-dire égalité de traitement devant la loi), on n'y est pas. **39% de Togolais** croient que la loi est appliquée de manière égale à tous alors que **59%** pensent que les inégalités de traitement sont monnaie courante. Les Tanzaniens sont les plus enclins à croire que la loi est appliquée de manière égale à tous (68%), suivis des Marocains (59%), des



Botswanais (56%). En revanche, moins d'un quart des Nigériens (24%), des Congolais (24%) et des Gabonais (23%) partagent cet avis. Par rapport à ce traitement égalitaire, 53% de Béninois pensent oui contre 46% non ; Mali 41% oui et 57% non ; Sénégal 39% oui et 58% non ; Ghana 36% oui et 62% non ; Nigeria 74% non. Afrobarometer explique que ces perceptions de traitement inégal sont probablement dues, au moins en partie, à un sentiment de deux poids, deux mesures concernant le traitement réservé aux personnes influentes par rapport aux citoyens ordinaires. C'est la question du degré élevé d'impunité pour les personnes influentes. Au **Togo**, **32%** disent que les crimes des gens ordinaires restent souvent/toujours impunis et **53%** affirment que les crimes des officiels restent souvent/toujours impunis. En moyenne dans les 38 pays, 56% de citoyens estiment que les officiels auteurs de crimes restent souvent impunis, contre 34% qui pensent que les citoyens ordinaires peuvent s'en tirer après avoir commis des actes répréhensibles. Dans le même ordre, on a le Bénin 38% et 32%, le Mali 49% et 41%, le Sénégal 59% et 38%, la Guinée 61% et 34%, le Nigeria 67% et 30%, la Côte d'Ivoire 70% et 46%, le Ghana 73% et 26%.

Pour le reste, seuls **25% de Togolais** connaissent l'existence de services d'aide juridique auxquels ils pourraient avoir droit – c'est aussi la moyenne des pays interviewés ; **58%** répondent qu'ils peuvent obtenir des conseils ou un soutien juridique dont ils auraient besoin pour résoudre un problème juridique ; **54%** estiment pouvoir se permettre des conseils juridiques en se payant la consultation d'un avocat et **46%** pensent pouvoir supporter les frais de procédure et porter l'affaire devant les tribunaux ; **45%** déclarent faire partiellement ou

beaucoup confiance aux tribunaux ; en lien avec la préoccupation selon laquelle les juges fondent fréquemment leurs décisions non pas sur la loi, mais plutôt sur l'influence de dirigeants politiques, de fonctionnaires ou d'autres personnes influentes, **56%** de Togolais pensent que cela se produit souvent ou toujours, contre 41% qui pensent que cela se produit rarement et seulement 4% ont coché la case « ne sait pas/refus ». Enfin, à travers 38 pays, 33% des répondants estiment que les sanctions infligées aux citoyens ordinaires sont trop sévères (**27% au Togo**) tandis que seulement 13% les jugent trop clémentes (**7% au Togo**) ; la situation s'inverse pour les personnes influentes (seulement 10% estiment les sanctions trop sévères (**9% au Togo**) tandis que près de la moitié (48%) les jugent trop clémentes (**31% au Togo**)). Ce sont là des indicateurs d'accès à la justice.

Pour ce qui est de la peine de mort – que le Togo a officiellement abolie pour tous les crimes en juin 2009 –, l'enquête affiche les attitudes de citoyens dans les pays étudiés. A travers 37 pays, on constate un soutien assez large à l'application de la peine de mort pour les crimes très graves : 57% estiment qu'il s'agit d'une punition juste dans de tels cas alors que 40% pensent qu'elle ne devrait jamais être utilisée. Au **Togo**, ces taux sont respectivement de **46%** et **52%**. Par exemple, au Bénin 46% et 53% ; au Ghana 53% et 43% ; en Côte d'Ivoire 39% et 60% ; en Guinée 73% et 25% ; au Mali 75% et 18% ; au Nigeria 81% et 16% ; au Sénégal 83% et 15% ; en Tunisie 85% et 14% ; aux Comores 82% et 17% ; au Gabon 73% et 26% ; au Congo-Brazzaville 63% et 35% ; en Afrique du Sud 60% et 36% ; aux Seychelles 24% et 69% ; au Cap-Vert 30% et 65%.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SURF

Aného, fief de la discipline

« Un océan, une vague, une Afrique », c'est sur ce thème qu'a été placée la journée internationale de surf. La ville d'Aného, chef-lieu de la Commune des Lacs 1 a servi de cadre à la célébration de l'événement le samedi 20 juin qui vise à promouvoir la pratique du surf chez les jeunes d'Aného tout en sensibilisant les communautés côtières à la protection de l'environnement marin et du littoral.

Eric J.

Organisée par l'association sportive Blue&Beach, cette célébration a été marquée par plusieurs activités notamment une sensibilisation des jeunes sur la pratique du surf et les opportunités économiques, touristiques et sportives liées aux activités nautiques, des séances d'initiation des jeunes à la pratique du surf et des démonstrations par des spécialistes en mer. « Les démonstrations offertes par les surfeurs à l'embouchure ont captivé le public venu nombreux assister au spectacle des vagues. Les plus jeunes ont particulièrement apprécié les séances d'initiation qui leur ont permis de découvrir les bases de cette discipline olympique en plein essor sur les côtes africaines », affirme les responsables communales.

À l'issue de cette première édition jugée réussie, les organisateurs ont exprimé leur ambition d'organiser désormais chaque année la Journée internationale du surf à Aného. Les populations côtières ont été sensibilisées à la protection des océans, des plages et de l'écosystème marin et encouragées à l'adoption des comportements éco-responsables favorables à la préservation du littoral.

« Le surf au Togo a beaucoup d'avenir et sera un puissant vecteur d'inclusion sociale, de l'engagement citoyen et de l'épanouissement de la jeunesse togolaise », a relevé le président de l'Association sport blue and beach, Gbadamassi Douroudjaky Razak. Pour lui, avec la célébration, le Togo entre ainsi dans une dynamique internationale qui utilise le surf, non seulement comme une discipline sportive, mais un outil d'éducation, de protection de l'environnement, de sécurité aquatique et de développement durable.

Instituée en 2005 par la communauté internationale du surf, la journée internationale du surf est célébrée chaque 20 juin à travers le monde. Elle vise à promouvoir la pratique du surf comme discipline sportive et mode de vie, et à sen-



sibiliser les populations à la protection des océans, des plages et des écosystèmes marins dont dépend l'avenir de cette activité.

Tout en saluant l'initiative de la célébration de cette journée internationale de surf dans leur municipalité, les autorités locales de la commune Lacs 1 ont indiqué que le conseil municipal est disponible à accompagner les initiatives qui con-

tribuent à l'épanouissement de la jeunesse, à la protection de l'environnement et au développement harmonieux du territoire. L'adjoint au maire Agossou Kangni Kouévi a déclaré que la protec-

tion des océans, la préservation des plages, la sécurité aquatique et l'encadrement de la jeunesse, constituent des défis collectifs qui nécessitent l'engagement de tous. En l'occasion, plusieurs activités socioéducatives et culturelles ont marqué l'événement notamment des échanges éducatifs, des démonstrations sportives sur la plage, le nettoyage de la



plage, la sensibilisation environnementale, l'initiation au surf, journée porte ouverte, des démonstrations de surf et d'autres disciplines marines par des sportifs.

tribuent à l'épanouissement de la jeunesse, à la protection de l'environnement et au développement harmonieux du territoire. L'adjoint au maire Agossou Kangni Kouévi a déclaré que la protec-

NÉCROLOGIE

Clive Davis, le producteur américain qui a lancé les carrières de Whitney Houston et Alicia Keys, est mort à 94 ans

(suite de la page 2)

médiatement que le label doit s'adapter sous peine de devenir obsolète.

L'événement fondateur de sa réputation de découvreur de talents survient à l'été 1967, lors du légendaire Monterey International Pop Festival. Invité à assister aux concerts, le jeune président en costume détonne au milieu de la foule hippie, mais ses oreilles sont grandes ouvertes. En voyant Janis Joplin monter sur scène avec son groupe, Big Brother and the Holding Company, il subit un choc esthétique et viscéral. Il signe immédiatement la chanteuse, une décision audacieuse qui propulse Columbia en plein cœur de la contre-culture américaine. Dans la foulée, Davis transforme radicalement le catalogue du label. Au cours des années suivantes, son intuition l'amène à signer ou à développer des artistes majeurs qui redéfiniront l'histoire de la musique, parmi lesquels Carlos Santana, Chicago, Blood, Sweat & Tears, Billy Joel, Earth, Wind & Fire, Aerosmith, ou encore les pionniers du folk-rock Simon & Garfunkel. En 1972, il repère un

jeune auteur-compositeur du New Jersey encore inconnu du grand public et décide de lui donner sa chance : il s'agit de Bruce Springsteen...

L'année 1974 voit la renaissance immédiate du producteur. Déterminé à prouver que son oreille musicale vaut bien plus que les structures des grands studios, il fonde Arista Records, un label né des cendres de Bell Records. Dès le départ, Davis impose une vision centrée sur l'efficacité de la pop et la force des mélodies. Son premier coup d'éclat sous cette nouvelle bannière est la signature de Barry Manilow, dont le titre "Mandy" devient un immense succès mondial et installe instantanément la viabilité financière d'Arista. Davis se positionne comme un éditeur de tubes d'une précision chirurgicale. Il offre une seconde jeunesse à des légendes en perte de vitesse, signant Aretha Franklin au début des années 1980 pour relancer sa carrière avec des succès intergénérationnels, ou encore Dionne Warwick. Parallèlement, il continue de parier sur la scène alternative et rock en signant la poétesse punk Patti Smith ou

l'icône Lou Reed, démontrant que son éclectisme est resté intact.

Le sommet absolu de sa carrière de mentor débute en 1983. Un soir, dans un club de Manhattan, Clive Davis assiste à la performance d'une jeune chanteuse de 19 ans qui accompagne sa mère sur scène. Cette jeune femme n'est autre que Whitney Houston. Subjugué par sa puissance vocale et son potentiel commercial, il la signe immédiatement chez Arista. Davis prend personnellement le contrôle de sa carrière, sélectionnant méticuleusement chaque chanson, chaque producteur et chaque collaborateur pour son premier album éponyme qui sort en 1985. Le disque devient un phénomène planétaire, établissant Houston comme l'une des plus grandes vendeuses de disques de l'histoire de la musique. Leur relation fusionnelle, oscillant entre le mentorat artistique et une profonde affection quasi paternelle, guidera la chanteuse à travers des décennies de succès stratosphériques, marqués par des hymnes incontournables et des records de ventes

Suite à la page 7)

SANTÉ/ L'INCONTINENCE URINAIRE

Sous plusieurs formes, l'incontinence urinaire à l'effort, due à une hyperactivité de la vessie, mixte ou les 2 en même temps et par regorgement, elle touche plus de femmes que d'hommes

(suite de la page 2)

relâche volontairement et les muscles de la vessie se contractent, permettant l'évacuation de l'urine.

La miction contrôlée peut être interrompue par une contraction volontaire du sphincter de l'urètre et des muscles du périnée.

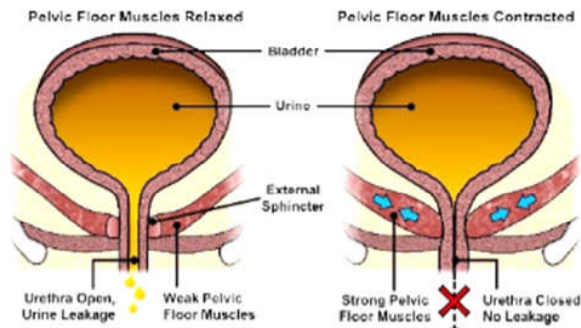
Pourquoi des fuites urinaires surviennent-elles ?

Deux anomalies sont à l'origine de la survenue des fuites urinaires :

- un affaiblissement des tissus et des muscles du périnée qui ferment en bas le bassin et assurent le soutien de l'urètre;
- et une faiblesse du sphincter urinaire, muscle qui ouvre ou ferme l'urètre permettant de vider la vessie ou au contraire d'en assurer l'étanchéité.

Quelles sont les causes de l'incontinence urinaire chez la femme et l'homme ?

Retenir ses urines n'est possible que s'il y a un bon fonctionnement du sphincter, muscle de fermeture situé à la base de la vessie, de même qu'un bon fonctionnement du périnée (muscles pelviens). Les causes des fuites urinaires dépendent du type d'incontinence observé. Dans le cas d'une incontinence d'effort, le problème rencontré est purement mécanique : il est dû au relâchement du sphincter ou des muscles pelviens. Ce relâchement musculaire intervient à la suite d'une grossesse, d'une épisiotomie, ou encore lors des changements hormonaux de la ménopause. Dans le cas d'une incontinence par hyperactivité vésicale, c'est souvent l'expression d'une autre pathologie de type calcul urinaire, polype vésical, ou encore infection vaginale ou urinaire. Enfin, l'incontinence urinaire masculine peut être la conséquence du traitement du cancer de la prostate. L'incontinence peut aussi avoir pour cause (heureusement rarement) un syndrome de la queue de cheval qui est



une urgence médicale.

Quels sont les facteurs de risque de l'incontinence chez l'adulte en plus de la grossesse ?

Les facteurs de risques d'infection urinaire sont :

- La grossesse,
- Les fluctuations hormonales de la ménopause,
- L'obésité en raison des risques de prolapsus génito-urinaire,
- La consommation de boissons diurétiques (alcool, thé...),
- Les activités qui exercent des pressions sur la vessie,
- L'âge (risque accru au-delà de 65 ans en raison du relâchement et de la fonte musculaires).

Comment prévenir le fait d'être incontinent ?

Il existe des moyens simples de prévenir l'incontinence. Cela passe par la musculation du périnée (rééducation périnéo-sphinctérienne) accompagnée d'un kinésithérapeute ou à domicile. L'électrostimulation et certains exercices, comme les exercices de Kegel, permettent ainsi de redonner de la tonicité à un périnée affaibli. Une autre mesure préventive consiste à réduire sa consommation de boissons diurétiques, comme le thé, l'alcool ou le café. Mais aussi à adapter sa pratique sportive en évitant les sports tels la course à pied, le tennis, les sports collectifs, le trampoline, qui induisent une forte pression sur les

muscles du plancher pelvien. Enfin, surveiller son poids grâce à une alimentation équilibrée et une activité physique régulière permet de limiter les risques de descente d'organes (prolapsus génito-urinaire) et d'incontinence urinaire.

Quels sont les symptômes d'une incontinence ou perte d'urine ?

Les symptômes de l'incontinence urinaire se traduisent soit par une incapacité à contrôler son émission d'urine au cours de l'effort (éternuement, course, rires, saut), soit par un besoin intempestif d'uriner. Enfin, dans le cas d'une incontinence par engorgement, la personne ressent de fréquents besoins urinaires, mais seules de faibles quantités d'urine sont émises à chaque fois.

Quels traitements pour traiter l'incontinence ?

Les traitements des fuites urinaires dépendent du type d'incontinence et de sa cause. Pour traiter l'incontinence :

• **Pour les incontinences à l'effort** : une rééducation périnéo-sphinctérienne, l'application locale d'estrogènes (en cas de ménopause), l'injection sous anesthésie locale d'implant dextramonomère pour soutenir l'urètre, ou encore la pose de bandelettes sous-urétrales sous anesthésie locale pour pallier le relâchement du périnée

• **Pour les incontinences d'impériosité** : une thérapie comportementale est engagée pour permettre à la personne de mieux

contrôler ses envies d'uriner, ou des traitements médicamenteux anticholinergiques sont prescrits pour réduire l'hyperactivité vésicale.

Les questions fréquentes :

Qu'est-ce qu'une personne incontinente ?

Une personne incontinente est une personne qui n'a pas la capacité de contrôler de ses sphincters et qui peut souffrir d'accidents d'incontinence urinaire ou fécale dû à une envie pressante. Les personnes incontinentes peuvent avoir des difficultés à contrôler leur vessie ou leurs selles et peuvent souffrir de fuites

d'urine ou de selles.

Comment régler et guérir l'incontinence ?

En fonction de la forme d'incontinence : à l'effort ou d'impériosité, différents traitements existent : rééducation, traitements médicamenteux, intervention chirurgicale, protections, etc.

Comment soigner l'incontinence urinaire chez la femme : médicaments, chirurgie ?

Il existe différents traitements médicaux pour soigner l'incontinence urinaire, notamment chez la femme. Parmi les plus courants, on retrouve les

médicaments anticholinergiques et les agonistes des récepteurs de la muscarine. Ces derniers sont efficaces pour réduire les spasmes des muscles lisses de la vessie. Il est possible de mettre aussi des protections urinaires chez les personnes âgées (couches, etc).

Quelle protection et couche pour incontinence anale ?

Les protections pour incontinence anale se déclinent en différentes formes et matières, il est donc important de bien les choisir en fonction de ses besoins : change complet, couche lavable, protections anatomiques, etc.

NÉCROLOGIE

Clive Davis, le producteur américain qui a lancé les carrières de Whitney Houston et Alicia Keys, est mort à 94 ans

(suite de la page 6)

inégalés dans l'industrie de la pop...

Malgré ces triomphes continus, les tensions internes au sein de la maison mère d'Arista, BMG, mènent au remplacement de Davis en 2000 en raison de politiques de départ à la retraite liées à son âge. Loin de vouloir se retirer des studios, Davis négocie un accord de sortie massif et fonde immédiatement un nouveau label, J Records, avec le soutien de son ancien rival. Dès l'année suivante, en 2001, il réitère ses exploits passés en présentant au monde une jeune pianiste et auteure-compositrice de RnB : Alicia Keys. Le premier album de cette dernière, "Songs in A Minor", est un immense succès critique et commercial, raflant cinq Grammy Awards et prouvant au monde entier que le flair de Clive Davis est toujours infaillible à l'aube du nouveau millénaire. Les années suivantes voient J Records absorber d'autres filiales, plaçant Davis à la tête du RCA Music Group, où il super-

pose le succès de la toute première gagnante de l'émission American Idol, Kelly Clarkson, ainsi que la résurgence artistique de Rod Stewart ou de Jennifer Hudson.

Au cours des deux décennies suivantes, Clive Davis accède au statut de patriarche respecté et incontesté de l'industrie musicale mondiale. Nommé directeur de la création au niveau mondial pour Sony Music Entertainment, il continue d'exercer son influence en coulisses, conseillant les plus grands artistes et façonnant les stratégies culturelles. Sa célèbre soirée annuelle pré-Grammy, lancée modestement en 1975, devient le rendez-vous social le plus couru et le plus sélect de toute l'industrie du divertissement, mêlant chefs d'État, stars du cinéma et légendes de la chanson pour des concerts privés légendaires. Ce triomphe public est toutefois assombri par des drames intimes, notamment la mort tragique de Whitney Houston en février 2012,

survenue dans un hôtel de Beverly Hills quelques heures seulement avant le début de son gala annuel, un deuil immense qui marquera profondément les dernières années de sa vie. En 2013, il publie ses mémoires détaillées retraçant ses sept décennies d'activité au cœur de la culture populaire américaine.

Honoré par quatre Grammy Awards personnels au cours de sa vie et intronisé au Rock and Roll Hall of Fame en l'an 2000 au titre de non-interprète pour sa contribution exceptionnelle à la musique, Clive Davis continue de suivre l'évolution des tendances musicales jusqu'au bout, assistant encore à son traditionnel gala au début de l'année 2026.

Clive Davis est hospitalisé pour des problèmes respiratoires en mai 2026, puis reste en convalescence chez lui.

Clive Davis est mort le lundi 22 juin 2026, à l'âge de 94 ans, à son domicile, à New York (USA).

DATES		RÉSULTATS			
MARDI 23 - 06 - 2026	<p>MARDI : 23 / 06 / 2026 TIRAGE N° 617 09H00</p> <p>5 numéros principaux : 17 39 32 56 71</p> <p>5 numéros secondaires : 72 84 87 75 31</p> <p>90</p>	<p>MARDI : 23 / 06 / 2026 TIRAGE N° 156 13H00</p> <p>5 numéros principaux : 34 55 69 23 61</p> <p>90</p>	<p>MARDI : 23 / 06 / 2026 TIRAGE N° 156 18H00</p> <p>5 numéros principaux : 44 88 39 38 01</p> <p>90</p>		
	MERCREDI 24 - 06 - 2026	<p>MERCREDI : 24 / 06 / 2026 TIRAGE N° 618 09H00</p> <p>5 numéros principaux : 82 68 70 74 24</p> <p>5 numéros secondaires : 36 38 80 22 45</p> <p>90</p>	<p>MERCREDI : 24 / 06 / 2026 TIRAGE N° 1849 13H00</p> <p>5 numéros principaux : 28 90 35 08 47</p> <p>90</p>	<p>MERCREDI : 24 / 06 / 2026 TIRAGE N° 156 18H00</p> <p>5 numéros principaux : 17 45 80 54 03</p> <p>90</p>	
JEUDI 25 - 06 - 2026		<p>JEUDI : 25 / 06 / 2026 TIRAGE N° 619 09H00</p> <p>5 numéros principaux : 46 29 69 51 88</p> <p>5 numéros secondaires : 89 31 02 79 41</p> <p>90</p>	<p>JEUDI : 25 / 06 / 2026 TIRAGE N° 153 13H00</p> <p>5 numéros principaux : 40 58 27 50 03</p> <p>90</p>	<p>JEUDI : 25 / 06 / 2026 TIRAGE N° 153 18H00</p> <p>5 numéros principaux : 25 16 73 72 56</p> <p>90</p>	
	GROS LOTS DU TIRAGE LOTO PRESTIGE N° 156 DU 24 JUIN 2026 @ ADÉTA # Point de vente 40127 * Un Super gros lot de 3.875.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE LOTO BOOM NUMÉRO 156 DU 23 JUIN 2026 @ LOMÉ # Point de vente 60441 * Un gros lot de 1.000.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°619 DE LOTO MATINAL DU 25 JUIN 2026 @ LOMÉ # Point de vente 50155 * Un (01) gros lot de 1.050.000 FCFA
		GROS LOTS DU TIRAGE N°153 DE LOTO SUPER DU 25 JUIN 2026 @ LOMÉ # Point de vente 60027 * Un (01) gros lot de 1.650.000FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°1849 DE LOTO BENZ DU 24 JUIN 2026 @ BADOU # Point de vente 20145 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA	



TOUS LES SAMEDIS **13H**



LOTO SAM



NUMÉRO VERT 8600

LonatoLoto590

www.lonato.tg